Liste des sous traitants ultérieurs

Document public incorporé par référence au DPA de VECTOR | Version du 8 November 2026

La présente liste concerne uniquement les prestataires qui traitent des données personnelles pour le compte de VECTOR lorsque VECTOR agit lui-même comme sous-traitant d'un restaurant. Elle ne recense pas tous les fournisseurs de VECTOR et n'attribue pas le même rôle à un prestataire pour l'ensemble de ses activités.

Le restaurant autorise de manière générale les sous-traitants ultérieurs inscrits ci-dessous dans les conditions prévues par le DPA. VECTOR demeure responsable envers le restaurant du respect des obligations imposées à ces sous-traitants, dans les limites prévues par le DPA et le RGPD.

Sous traitants autorisés

Prestataire et entité	Service et finalité	Données concernées	Traitement et transferts	Garanties contractuelles
Cloudflare — entité contractante indiquée dans le compte VECTOR à confirmer	Réseau de diffusion, sécurité, proxy et, uniquement si activés, services d'hébergement ou de stockage Cloudflare	Données techniques, adresses IP, journaux et données transitant par les services Cloudflare ; autres données selon les produits effectivement activés	Réseau mondial. Les lieux et flux dépendent des services et paramètres. Des transferts hors EEE peuvent intervenir.	DPA Cloudflare ; clauses contractuelles types de l'UE pour les transferts restreints, selon le DPA applicable.
Plus Five Five, Inc. (Resend) 2261 Market Street #5039 San Francisco, CA 94114, États-Unis	Envoi et réception d'e-mails transactionnels, notamment authentification, notifications et reçus	Adresse e-mail, métadonnées d'envoi et contenu du message ; autres données ajoutées par VECTOR au message	Opérations principales aux États-Unis ; transferts hors EEE nécessaires au service selon le DPA. Suppression annoncée dans les 90 jours suivant la clôture du compte.	DPA Resend ; CCT UE, module 3 lorsque VECTOR agit comme sous-traitant.

Service d’intelligence artificielle conditionnel

Google Gemini n’est autorisé comme sous-traitant ultérieur que si VECTOR utilise en production un Service payant de l’API Gemini rattaché à un projet Cloud disposant d’un compte de facturation actif, et si l’avenant Google applicable aux produits pour lesquels Google agit comme sous-traitant fait partie du contrat de VECTOR.

Prestataire et entité	Service et finalité	Données concernées	Traitement et transferts	Garanties contractuelles
Google	Extraction structurée de menus à partir de fichiers transmis volontairement	Fichiers de menus et instructions associées uniquement	Traitement selon les conditions du Service payant et le DPA Google. Les prompts et réponses peuvent être journalisés pendant une durée limitée pour la sécurité ; le lieu dépend du service et de sa configuration.	DPA Google applicable ; mécanismes de transfert prévus par celui-ci. Inclusion suspendue jusqu’à vérification du compte et du contrat.

Limitation fonctionnelle : seuls les fichiers de menus nécessaires à l’import assisté peuvent être envoyés à Gemini. Les commandes, données de paiement et archives fiscales ne doivent pas lui être transmis, sauf modification documentée de l’architecture, analyse de protection des données, mise à jour du DPA et notification préalable des restaurants.

Stripe et répartition des rôles

Stripe n’est pas répertorié comme sous-traitant ultérieur général de VECTOR, car son rôle dépend de l’activité de traitement concernée et du service Stripe utilisé.

Dans le cadre des paiements effectués via Stripe et Stripe Connect, Stripe peut agir en qualité de responsable de traitement distinct pour certaines finalités qu’il détermine lui-même, notamment le traitement des paiements, la prévention de la fraude, le respect des obligations légales et réglementaires, l’identification des clients et les exigences des réseaux de paiement.

Lorsque Stripe traite des données à caractère personnel uniquement sur instructions documentées et est contractuellement qualifié de sous-traitant pour un service ou une activité de traitement spécifique, son rôle est apprécié en conséquence et, le cas échéant, reflété dans la présente liste.

Pour le paiement des propres abonnements SaaS de VECTOR, VECTOR agit en qualité de responsable du traitement dans le cadre de sa relation commerciale avec le Restaurant. Ce traitement ne constitue pas une sous-traitance effectuée par VECTOR pour le compte du Restaurant et ne relève donc pas de la présente liste.

Notification des changements et droit d’opposition

VECTOR informe le restaurant par e-mail, à l’adresse de contact contractuelle, de tout projet d’ajout ou de remplacement d’un sous-traitant ultérieur au moins trente jours calendaires avant sa prise d’effet. Le message identifie le prestataire, sa finalité, les catégories de données, les lieux ou modalités de traitement connus et les garanties de transfert applicables. La publication d’une mise à jour sur une page web ne remplace pas cet e-mail.

Pendant ce délai, le restaurant peut adresser à contact@vector-order.com une opposition écrite, motivée par des raisons raisonnables liées à la protection des données. VECTOR examine l'opposition de bonne foi et recherche, lorsque cela est raisonnablement possible, une solution permettant d'éviter le traitement concerné. Si aucune solution raisonnable n'est disponible, les conséquences prévues par le DPA s'appliquent, notamment la possibilité de cesser le service affecté ou de résilier dans les conditions du DPA avant l'engagement du nouveau sous-traitant.

Une mise à jour qui corrige une information sans ajouter ni remplacer un sous-traitant peut être publiée sans nouveau délai, sous réserve qu'elle ne réduise pas les garanties contractuelles et que toute modification substantielle soit communiquée conformément au DPA.

Exactitude de la liste

Cette liste doit refléter l'architecture de production réelle. VECTOR la revoit lors de chaque changement de fournisseur ou de service et conserve la preuve des notifications envoyées, des oppositions reçues et de leur traitement.

Sources de vérification

Sources officielles et contractuelles consultées le 8 November 2026. Elles servent à vérifier le présent projet et ne remplacent pas les contrats effectivement acceptés par VECTOR.

- Cloudflare — Data Processing Addendum
- Cloudflare — clauses contractuelles types applicables
- Resend — Data Processing Addendum
- Resend — liste de ses propres sous-traitants
- Google — conditions supplémentaires de l'API Gemini
- Google Cloud — Data Processing Addendum
- Stripe — Data Processing Agreement